Examen de la politique sur l'étiquetage nutritionnel : Points de vue des acteurs

Résultats de l'analyse des réponses fournies par les différents acteurs dans le cadre de l'Examen de la politique sur l'étiquetage nutritionnel de Santé Canada – Trousse de consultation

Octobre 1999

Préparé pour la Direction des aliments de la Direction générale de la protection de la santé de Santé Canada par
Allium Consulting Group Inc. (Ottawa)

Table des matières

Résumé ii

I Introduction 1

II Méthodologie 3

III Analyse des réponses par thème et par question 7

A. Contenu 7
B. Présentation 15
C. Disponibilité 25
D. Sensibilisation 33
E. Enjeux multithématiques et nouveaux 40

Annexes

A Liste des participants par groupement
B Questions posées dans le cadre de la consultation regroupées par thème

101-03003/

Résumé

Santé Canada a entrepris un examen majeur de la politique sur l'étiquetage nutritionnel afin d'accroître l'utilité de l'étiquetage nutritionnel, d'augmenter sa disponibilité et de sensibiliser davantage le public à son utilisation.

Dans *Examen de la politique sur l'étiquetage nutritionnel – Points de vue des acteurs*, on trouvera les résultats de l'une des activités de la phase d'élaboration de la politique – la consultation menée auprès des intéressés des quatre coins du Canada, qui ont été invités à examiner des options relatives au tableau d'information nutritionnelle qui pourrait figurer sur les étiquettes des aliments. Le rapport présente les résultats d'une analyse qualitative des opinions fournies par 183 participants, y compris des particuliers et des organismes issus de l'industrie, des domaines de la santé, de l'éducation et des médias, des secteurs non gouvernementaux et gouvernementaux ainsi que du public.

Les résultats, regroupés sous cinq thèmes généraux (contenu, présentation, disponibilité, sensibilisation et enjeux multithématiques et nouveaux), en fonction des 15 questions précises posées aux participants montrent que bon nombre des propositions envisagées par Santé Canada bénéficient d'un large appui. En même temps, il est clair que certains groupes ne sont pas favorables à certains des éléments à l'étude. En examinant de plus près les opinions fournies, thème par thème, on peut se faire une idée des préoccupations des différents acteurs et des mesures auxquelles ils sont favorables.

Questions relatives au contenu...

La liste des éléments nutritifs dont on propose la mention obligatoire dans le tableau d'information nutritionnelle bénéficie d'un solide appui de tous les acteurs, à l'exception de l'industrie. Quelque soit leur provenance, des partisans de la liste proposée suggèrent d'y faire des ajouts – les demandes les plus courantes ont trait à l'acide folique, aux matières grasses, au potassium, au sucre, aux vitamines A et C et au cholestérol. Les acides gras trans sont la plus importante suppression recommandée.

Peu d'acteurs de l'industrie appuient la liste proposée, le sous-secteur des aliments préemballés y étant majoritairement défavorable. D'autres segments de l'industrie sont divisés sur la question, la majorité des associations de producteurs se disant favorables.

Questions relatives à la présentation...

Dans l'ensemble des groupements, les participants sont presque tous d'accord pour dire que le tableau d'information nutritionnelle doit être présenté de façon uniforme. Le consensus est moins grand en ce qui concerne la définition d'« uniforme », certains participants se disant d'avis que tous les éléments graphiques devraient être uniformes d'une étiquette à l'autre, d'autres laissaient entendre que seuls certains éléments clés devraient être uniformisés pour aider les consommateurs à utiliser le tableau de façon efficace.

Bon nombre d'acteurs de l'industrie soutiennent pour leur part qu'il est essentiel de conserver une certaine marge de manoeuvre en ce qui concerne la présentation. Les représentants de ce secteur, au même titre que ceux du « public » ne sont pas favorables à la prescription d'éléments graphiques dans la même proportion que les intervenants du domaine « de la santé, de l'éducation et des médias ». Quelque soit la provenance des commentaires, on s'entend pour dire que les deux principaux facteurs à prendre en considération au moment de décider des éléments graphiques à prescrire doivent être la lisibilité de l'information et les besoins des personnes dont la capacité de lecture est limitée.

En ce qui concerne le titre du tableau, la déclaration du nombre de portions par emballage, la présentation bilingue et l'ordre de présentation des éléments nutritifs, les opinions des participants variaient.

Bon nombre d'entre eux sont favorables à la déclaration des éléments nutritifs selon des valeurs absolues et relatives. Ils ont néanmoins défini un certain nombre de défis éducatifs liés à la compréhension de la déclaration par les consommateurs – que l'étiquette nutritionnelle comprenne des valeurs relatives, des valeurs absolues ou les deux.

Questions relatives à la disponibilité...

Les acteurs « de la santé, de l'éducation et des médias » et le « public » sont majoritairement favorables à l'établissement d'un régime d'étiquetage obligatoire assorti d'exemptions appropriées. Dans l'industrie, on penche plutôt en faveur d'un régime facultatif – les associations de producteurs d'aliments préemballés et les associations de commerce de détail et de service alimentaire manifestant l'appui le plus fort à l'approche facultative. Les fabricants eux-mêmes et les associations de producteurs sont divisés dans leur appui, certains étant favorables (ou ne s'opposant pas) à un régime obligatoire. Les participants de toutes provenances proposent des exemptions à un régime obligatoire, les plus fréquentes ayant trait aux produits frais, aux viandes, à la volaille et au poisson frais (non préemballés), aux aliments qui ont une valeur nutritionnelle nulle ou pratiquement nulle et à divers aliments prêts à manger (non préemballés). Bon nombre de participants jugent également nécessaires des exemptions pour les petites entreprises.

Questions relatives à la sensibilisation...

Bon nombre de participants conviennent qu'un étiquetage obligatoire, uniforme et facile à lire constitue une condition clé et substantielle à la réussite du programme. Les principaux éléments d'un programme de sensibilisation du public font l'objet d'un fort consensus, en particulier en ce qui concerne la prise en considération des divers besoins des consommateurs en matière d'information, la prestation d'information en fonction de différents styles d'apprentissage, le leadership (avec Santé Canada à la barre) et la prestation par un vaste éventail d'organismes pour faire en sorte que l'information et les messages soient reçus par les consommateurs à de nombreuses reprises, et de multiples façons et par l'entremise de multiples canaux.

Autres questions...

Les participants ont soulevé quelques questions qui, bien qu'elles n'aient pas été posées directement dans la Trousse de consultation, fournissent des renseignements utiles dans le cadre de l'examen de la politique. Ainsi, ils s'intéressent au modèle américain d'étiquetage nutritionnel, certains participants laissant entendre qu'on devrait l'étudier avec soin, puisque l'harmonisation avec l'approche américaine entraînerait une réduction des obstacles au commerce. De la même façon, des participants ont prévenu qu'il fallait prévoir une période raisonnable pour la mise en oeuvre de la nouvelle politique, afin de donner à tous les acteurs le temps d'adapter leurs pratiques d'étiquetage. Enfin, un certain nombre de participants ont soulevé des questions touchant le contrôle, et l'application en conformité de la nouvelle politique d'étiquetage et plaidé en faveur de l'affectation de ressources aux problèmes complexes soulevés par la mise en oeuvre d'une nouvelle politique lourde de conséquences à la fois pour l'industrie de l'alimentation et les consommateurs.

I Introduction

Santé Canada a entrepris un examen majeur de la politique sur l'étiquetage nutritionnel. L'examen a pour but d'accroître l'utilité de l'étiquetage nutritionnel, d'augmenter sa disponibilité et de mieux sensibiliser le public à son utilisation. La consultation des différents acteurs constitue une étape majeure dans le processus.

De mai à août 1999, Santé Canada a mis à la disposition des intéressés une Trousse de consultation élaborée expressément à cette fin. Le processus de consultation a été conçu pour susciter des commentaires à propos de questions précises et, de façon plus générale, pour mieux faire comprendre l'étiquetage nutritionnel aux intéressés.

À propos du présent rapport

Le présent rapport, intitulé *Examen de la politique sur l'étiquetage nutritionnel – Points de vue des acteurs* présente les résultats d'une des activités de la phase d'élaboration de la politique – dans le cadre de la consultation, on a invité les intéressés des quatre coins du pays à examiner les éléments et les caractéristiques du tableau qui pourrait figurer sur l'étiquette des aliments. On a demandé aux intéressés de répondre à une série de 15 questions portant sur des enjeux précis à l'étude dans le cadre de l'examen de l'étiquetage.

De façon plus précise, le rapport repose sur une analyse qualitative des réponses fournies par 183 participants, y compris des particuliers et des organismes issus de l'industrie, des domaines de la santé, de l'éducation et des médias, des secteurs non gouvernementaux et gouvernementaux ainsi que du public

Points de vue des acteurs se compose de trois chapitres principaux ainsi que d'annexes d'appoint. Le rapport comporte deux sections principales :

- **Méthodologie** – donner une idée des participants et de la méthodologie utilisée pour analyser les réponses et élaborer le rapport, y compris les principes directeurs sur lesquels l'analyse se fonde (section II).

- **Analyse des réponses par thème et question** – ventiler les commentaires selon les quatre principaux thèmes que renferme la Trousse de consultation (contenu, présentation, disponibilité et sensibilisation), y compris en fonction des questions posées sous chacun de ces thèmes. Le rapport s'intéresse aussi aux enjeux multithématiques et nouveaux (section III-E).

Deux annexes complètent le rapport – le premier comprend une liste des participants répartis selon la provenance, et le deuxième, une liste des questions posées dans le cadre de la consultation, réparties par thème.

Dans la présentation des résultats de l'analyse, on a tout mis en oeuvre pour assurer le respect du message que voulaient faire passer les participants. Afin d'intégrer la grande quantité d'information fournie par les participants, on a en même temps pris soin de synthétiser et de regrouper les réponses similaires. On souligne les points qui font l'objet d'un consensus ou d'un désaccord plus prononcé, on présente aussi les idées et les points de vue uniques.

L'anonymat des participants a été préservé. S'il est possible que des participants soient cités, le nom des groupes ou des particuliers ne figure ni dans les résumés de propos ni dans les citations.

Le rapport a été préparé par Allium Consulting Group Inc. d'Ottawa.

II Méthodologie

La présente section décrit brièvement l'approche et la méthodologie de recherche utilisées pour analyser les opinions exprimées.

Santé Canada a confié à Allium Consulting Group Inc. le mandat de mener une analyse qualitative des réponses à la Trousse de consultation de l'Examen de la politique sur l'étiquetage nutritionnel. La Trousse, qui renfermait quinze questions thématiques ouvertes, a été distribuée à des particuliers et des groupes intéressés au niveau national, régional et local, notamment des organismes gouvernementaux, industriels et non gouvernementaux ainsi que des associations de consommateurs. La Trousse de consultation complète a été affichée dans le site Web de Santé Canada. De même, cette dernière a été conçue de façon à pouvoir être reproduite facilement – on a encouragé les organismes et les associations à la diffuser à leurs membres.

L'analyse des résultats s'est effectuée suivant un certain nombre d'étapes, qui visaient toutes à assurer la préparation d'un rapport objectif, exact et opportun.

1. Élaborer un cadre analytique et des principes pour l'analyse

L'étape préliminaire avait pour but de définir une méthode qui permettrait d'analyser les réponses en peu de temps et de faire en sorte que l'intégrité des réponses soit préservée et assurée dans le rapport. Avant que l'analyse ne débute, l'approche et les principes qui guident l'analyse ont été revus par le Comité consultatif sur l'étiquetage nutritionnel. Aux fins de l'analyse, on a retenu une méthodologie qualitative, soutenue par une base de données simple conçue par Santé Canada pour faciliter le regroupement et l'examen des données, par question et selon la provenance.

2. Synthétiser les réponses et les saisir dans la base de données

Santé Canada a classifié les réponses selon les quatre groupements définis dans les formulaires qui accompagnaient la Trousse de consultation : « la santé, l'éducation, les médias », « l'industrie », « le public » et la catégorie « autres ». Le groupe d'analystes-conseils a examiné chacune des réponses, résumé les réponses à chacune des questions et saisi ces dernières dans la base de données préparée à cette fin. L'information qui n'avait pas trait à l'étiquetage nutritionnel n'a pas été saisie dans la base de données.

Un total de 183 réponses ont été reçues, lesquelles ont été ventilées selon quatre groupements :

- 93 réponses « de la santé, de l'éducation, des médias »;
- 49 réponses de « l'industrie »;
- 36 réponses du « public »;
- 5 réponses dans la catégorie « autres ».

Les groupements comprennent les types suivants d'organismes et de particuliers :

- Le domaine « de la santé, de l'éducation, des médias » regroupe des chercheurs, des gouvernements provinciaux, des organismes, du personnel hospitalier, des employés des services de santé communautaires ou régionaux, des associations de santé publique, des conseils autochtones, des groupes d'alphabétisation et des groupes d'intérêt liés à une maladie;

- « L'industrie » comprend les associations et les conseils, les offices de mise en marché de même que les producteurs, les fabricants et les détaillants, y compris des grandes, des moyennes et des petites entreprises – dont les intérêts sont multinationaux ou canadiens;
- « Le public » englobe les groupes de défense des intérêts des citoyens et des particuliers intervenant à titre individuel;

- Dans la catégorie « autres », on retrouve des associations et des particuliers ne faisant pas partie des autres groupements.

On trouvera à l'annexe A une liste des participants.

3. Analyser les données et préparer le rapport

Une fois saisies dans la base de données, les réponses ont été analysées et synthétisées dans un rapport à l'aide des principes élaborés au préalable pour guider l'analyse. Toutes les questions contenues dans la Trousse de consultation sont traitées dans le rapport. Celui-ci comporte de nombreuses citations sans en préciser l'auteur afin de préserver l'anonymat des participants. Les réponses n'ont pas été pondérées, et on a rapporté les observations uniques aussi bien que les tendances manifestes. On a jugé important de retenir les opinions exprimées par un seul participant ou une poignée de participants afin de permettre la recherche de solutions novatrices.

Principes pour guider l'analyse

Les principes qui suivent ont servi de lignes directrices à l'examen et à l'analyse des réponses des participants.

1. L'***analyse a pour but d'organiser, de regrouper et de synthétiser les opinions exprimées de manière à constituer un outil utile pour la prise de décisions*** (établir la politique) ***et l'élaboration de programmes*** (sensibilisation des consommateurs et des autres acteurs).

2. ***L'analyse sera fondée sur la masse critique de réponses reçues au début d'août*** – les réponses des retardataires ne seront acceptées et intégrées aux résultats que si le calendrier de l'analyse n'en souffre pas. On produira ainsi un rapport utile et cohérent.

3. ***Aux fins de l'analyse, chaque réponse est considérée comme une unité importante, et les réponses ne seront pas pondérées.*** On s'assurera ainsi que chaque réponse bénéficie d'un traitement égal et que les observations perspicaces et les bonnes idées seront prises en considération, qu'elles aient été fournies par 10 participants ou par un seul.

4. ***Les réponses seront analysées selon un certain nombre de thèmes fondamentaux prédéterminés, et on tiendra compte des nouveaux thèmes qui se dégagent.*** Grâce à cette approche, on s'assurera que toutes les informations susceptibles de contribuer à la prise de décisions relative aux politiques et aux programmes soit présentée, sans qu'on perde de vue pour autant d'autres renseignements potentiellement utiles.

5. ***Les réponses — de nature principalement qualitative — seront synthétisées et regroupées le plus succinctement possible, dans le respect des nuances importantes que renferme chacune.*** Grâce à cette approche, on sera en mesure de synthétiser les réponses de façon à favoriser la prise de décisions, en fonction des thèmes prédéterminés et émergents.

6. ***On a préservé l'anonymat des participants.*** Dans le rapport final, les participants ne seront pas identifiés par leur nom – mais ils seront regroupés par secteur et, lorsque cela s'avérera possible et utile à la clarté du propos, par sous-secteur. Le regroupement des réponses par sous-secteur devrait être particulièrement utile lorsque, à propos d'un enjeu, des points de vue fortement divergents seront exprimés; on sera ainsi mieux en mesure de voir de quoi il retourne.

Présentation des conclusions

Les opinions des différents acteurs sont présentées question par question, en fonction des thèmes généraux définis dans la Trousse de consultation. De façon plus précise, les données sont regroupées sous cinq thèmes généraux:

- **Contenu** – met l'accent sur la liste de base de nutriments proposée de même que sur les défis éducatifs susceptibles d'en découler (deux questions).

- **Présentation** – illustre un éventail de sujets, y compris l'importance de l'uniformité de l'aspect visuel, les modes de présentation de l'information nutritionnelle, l'ordre de présentation des éléments nutritifs, le titre, l'utilité de l'information sur le nombre de portions par emballage et les présentations bilingues (sept questions).

- **Disponibilité** – porte sur la question de l'étiquetage nutritionnel obligatoire par rapport à l'étiquetage nutritionnel volontaire (trois questions).

- **Sensibilisation** – outre les questions précises sur la sensibilisation liées à la liste de base des éléments nutritifs et à la présentation, met en valeur des idées et des recommandations pour assurer la sensibilisation des consommateurs et la connaissance de l'étiquetage nutritionnel (trois questions).

- **Enjeux multithématiques et nouveaux** – porte sur certaines questions additionnelles qui n'avaient pas été expressément touchées dans la Trousse de consultation.

III Analyse des réponses par thème et par question

La présente section de *Points de vue des acteurs* présente les résultats de l'analyse question par question et respecte la même organisation thématique que le questionnaire auquel ont eu à répondre ceux qui ont reçu la Trousse de consultation (voir Méthodologie).

A. Contenu

La présente section porte sur les réponses aux questions concernant la liste de base de nutriments proposée pour le tableau d'information nutritionnelle. Les questions étaient les suivantes :

- Êtes-vous d'accord avec l'inclusion dans la liste de base des éléments nutritifs proposés?
- Avez-vous des suggestions quant aux meilleurs moyens de sensibilisation aux nutriments de base proposés?

De façon générale, les opinions au sujet des éléments nutritifs proposés pour la liste de base sont partagées, la plupart des participants y étant favorables. Certains appuient la liste de base proposée exactement comme on la trouve dans la Trousse de consultation, mais la plupart de ceux qui se disent d'accord avec cette dernière y proposent des additions ou des suppressions. Un nombre relativement limité de participants ne sont pas favorables à la liste, même avec des ajouts ou des suppressions. Certains proposent des solutions de rechange.

On observe indubitablement des tendances relativement à la provenance du soutien et de l'opposition. En effet, les résultats indiquent clairement que les participants dans les trois groupements « santé, éducation et médias », « public » et « autres » sont très majoritairement favorables aux éléments nutritifs proposés, un éventail d'additions ou de suppressions étant proposé dans chacun des trois groupements.

Dans « l'industrie », les opinions à propos de la liste de base sont partagées. Une majorité des grandes associations représentant l'industrie des aliments préemballés s'oppose à la liste de base proposée, tandis que les associations qui représentent les producteurs y sont favorables. Dans le sous-secteur de la transformation, les opinions sont également divisées, certains étant en faveur de la liste, et d'autres s'y opposant.

Des participants de toutes provenances ont fait des suggestions sur la façon de sensibiliser les consommateurs aux éléments de la liste de base et de faire face aux défis éducatifs qu'ils y voyaient. Certaines des modifications proposées (ajouts ou suppressions) à la liste de base ont été présentées de façon à améliorer la compréhension des consommateurs et à généraliser l'utilisation du tableau d'information nutritionnelle par ces derniers.

On trouvera plus de détails à propos des réponses, y compris des suggestions précises de modification de la liste (de la part de ceux qui y sont favorables) et des solutions de rechange (de la part de ceux qui s'y opposent), sous les rubriques générales suivantes :

4. Soutien aux éléments nutritifs de base proposés;
4. Soutien limité aux éléments nutritifs de base proposés ou opposition à ces derniers;
4. Questions soulevées par les « partisans » et les « adversaires » des éléments nutritifs de base proposés;
4. Meilleurs moyens de sensibilisation relativement à la liste de base

1. Soutien aux éléments nutritifs de base proposés

Les intervenants « de la santé, de l'éducation et des médias », le « public » et les « autres » intéressés sont très majoritairement en faveur de la liste des éléments de base proposés. Certains segments de l'industrie appuient aussi la liste proposée – notamment les associations de producteurs et certains fabricants. Parmi les participants favorables à la liste de base proposée, sans modification avec peu de modifications, la plupart expliquaient leur position par une ou plusieurs raisons principales :

- La liste représente une amélioration importante par rapport à la liste actuelle.
- La liste n'est pas longue au point de surcharger d'information le consommateur.
- Elle est conforme aux priorités actuelles en matière de santé publique.

Un participant a affirmé que la liste, si elle convient aujourd'hui, devrait être revue périodiquement (tous les cinq ans) pour tenir compte de l'information et des priorités scientifiques courantes.

Modifications suggérées (ajouts/suppressions) à la liste de base proposée

Collectivement, les partisans des éléments nutritifs qui figurent sur la liste de base proposée ont suggéré un large éventail de modifications visant à apporter des améliorations à cette dernière :

Au nombre des ajouts proposés à la liste de base par des participants, citons :

- **l'acide folique** – suggestion faite par des participants de presque toutes provenances, étant donné que cet élément a un rôle éprouvé à jouer dans la prévention des anomalies du tube neural et des maladies cardiaques.

- **une liste complète des acides gras, dont les acides gras polyinsaturés et monoinsaturés** – afin que les consommateurs aient une meilleure vue d'ensemble et puissent mieux comprendre l'information, en particulier être en mesure de reconnaître les sources de matières grasses bénéfiques et de comprendre la nature de la teneur en matières grasses. Quelques participants ont laissé entendre que les matières grasses devraient également comprendre les acides gras, tels les oméga-3 et oméga-6 –, puisque la recherche montre les avantages importants qu'ils présentent pour la santé.

- **le potassium** – parce que c'est un élément critique pour les personnes atteintes de néphropathie et important pour celles qui souffrent d'hypertension aussi bien que pour celles qui prennent certains médicaments. Quelques participants ont indiqué qu'ils ne sont favorables à l'inclusion du sodium qu'à condition que le potassium figure aussi dans la liste de base.

- **le sucre** – soulevé par les intervenants « de la santé, de l'éducation et des médias » et « l'industrie » – seul ou avec d'autres glucides, pour aider les consommateurs à prévenir les caries dentaires et à maîtriser le diabète, et aussi parce que les consommateurs continuent d'exiger de l'information sur le sucre.

- **les vitamines A et C** – pour aider les consommateurs à déterminer la valeur nutritionnelle des aliments transformés qui contiennent des fruits et des légumes.

- **le cholestérol** – en raison des risques pour la santé associés au cholestérol et aussi parce que les consommateurs continuent d'exiger de l'information sur le cholestérol.

- **Autres éléments** – y compris les édulcorants artificiels, les substituts de matières grasses (y compris les amidons transformés, le saccharose, les polyesters, etc.), les composants à forte concentration d'herbes, la phénylalanine, les électrolytes, l'eau et l'oxygène.

Au nombre des ajouts proposés au comité par un petit nombre de participants, citons la déclaration des organismes génétiquement modifiés (OGM), des hormones de croissance, du glutamate monosodique (MSG), de l'alcool et d'autres additifs. Certains souhaiteraient aussi qu'on précise si des antibiotiques, des pesticides et des herbicides ont été utilisés en cours de production. On a également laissé entendre que les étiquettes devraient préciser si les aliments ont été irradiés et le pays dans lequel ils ont été produits.

Au nombre des suppressions suggérées par des participants, citons :

- **les acides gras trans** – suggestion formulée par quelques participants de toutes provenances, principalement en raison du faible niveau de compréhension qu'ont les consommateurs des acides gras trans (l'un d'eux a cité le rapport produit en 1989 par l'Institut national de nutrition (INN) sur une étude de consommation consacrée à l'étiquetage nutritionnel, dans laquelle on mentionne que seulement 17 p. 100 des Canadiens comprennent le concept). La nécessité de faire en sorte que la liste et les messages qu'elle renferme demeurent simples et faciles à comprendre compte au nombre des raisons invoquées. Un autre participant a suggéré qu'on déplace l'élément dans la catégorie de ce qui est « permis », afin de favoriser l'inclusion qui sera peut-être rendue obligatoire aux États-Unis et de réduire les obstacles au commerce par le Canada.

- **d'autres éléments nutritifs** – un participant a suggéré la suppression des fibres de la liste de base et un autre celle des protéines.

2. Soutien limité à la liste d'éléments nutritifs proposée ou opposition à cette dernière

Certains segments de l'industrie se sont dits fortement en désaccord avec la liste proposée – en particulier les grandes associations représentant l'industrie des aliments préemballés ainsi que certains fabricants. Leur opposition à cette liste semble fondée sur quatre motifs – selon eux, la liste de base proposée serait :

- une « liste d'épicerie » compilée par des spécialistes des maladies liées à la nutrition et au régime alimentaire qui sont peu au fait de la compréhension que les consommateurs ont de la nutrition;

- dénuée de fondements scientifiques (p. ex., les valeurs de référence relatives à la consommation d'acides gras trans, de sodium, de fibres ne font pas l'objet d'un consensus scientifique);

- non alignée sur les lignes directrices nationales en matière de nutrition;

- mal adaptée aux besoins des consommateurs – un participant a cité l'étude sur l'étiquette nutritionnelle menée auprès des consommateurs en 1999 par l'INN qui montre que « 30 p. 100 des Canadiens utilisent rarement le tableau d'information nutritionnelle ou ne l'utilisent jamais ».

Un participant en désaccord avec la liste a laissé entendre qu'on devrait tenir compte de l'expérience américaine – de façon plus précise, le fait que l'étiquetage obligatoire aux États-Unis n'a pas entraîné une meilleure compréhension de la part des consommateurs ni réduit la confusion dont ils sont victimes. Quelques participants de « l'industrie » ont soutenu qu'il ne fallait retenir ni les acides gras saturés ni les acides gras trans, l'industrie devant pouvoir acheter et utiliser une diversité de matières grasses afin d'assurer la compétitivité de l'industrie canadienne au sein du marché nord-américain.

 # Solutions de rechange à la liste de base proposée

Des approches de rechange ont été proposées d'abord et avant tout par des participants du secteur des aliments pré-emballés – dont la majorité n'est pas favorable à la liste des éléments nutritifs proposée :

- **Conserver la liste de base actuelle** – déjà connue des Canadiens, elle est raisonnablement utile. (Cette position repose en partie sur les conclusions de l'étude menée en 1999 par l'INN selon laquelle 80 p. 100 des Canadiens disent avoir une certaine compréhension du tableau d'information nutritionnelle, tandis que 43 p. 100 estiment en avoir une très bonne compréhension et que 47 p. 100 affirment qu'ils ne désirent aucune amélioration à ce tableau.)

- **Utiliser l'approche de la liste de base utilisée aux États-Unis** – ceux de l'industrie qui sont favorables à cette idée, y voient une occasion d'éliminer un obstacle au commerce.

3. Questions soulevées par les « partisans » et les « opposants » à la liste d'éléments nutritifs proposée

Qu'ils soient favorables ou non à la liste de base proposée, les participants ont défini un certain nombre de préoccupations, regroupées ici sous quatre catégories :

- **Le profil des matières grasses** – la présentation générale des matières grasses est une préoccupation qui a fait surface dans quelques réponses. On a notamment affirmé que l'énumération proposée des matières grasses s'alignait sur la phobie que les matières grasses suscitent en Amérique. Une autre préoccupation avait trait à l'absence des acides gras monoinsaturés et polyinsaturés et au fait que l'ajout des acides gras trans ne serait pas compris par les consommateurs. Un participant a souligné que, aux États-Unis, les acides gras trans ne sont pas reconnus comme un « élément nutritif défini, et qu'il n'existe pas de méthode d'analyse approuvée ».

- **Les questions relatives aux fibres** – bon nombre de participants ont salué l'inclusion des fibres dans la liste de base, tandis que certains ont mentionné que, en l'absence de niveaux approuvés d'apports en fibres, la place qui revient à cet élément sur la liste est discutable. D'autres ont laissé entendre qu'il fallait établir une distinction entre les fibres solubles et insolubles.

- **Les oligoéléments** – la plupart des préoccupations liées aux oligoéléments avaient trait au fait que les besoins varient considérablement d'une personne à l'autre (selon l'âge, le sexe, et selon qu'on ait affaire à une femme enceinte ou qui allaite), et que l'information

relative aux oligoéléments peut se révéler trompeuse (p. ex., la connaissance de la biodisponibilité d'éléments nutritifs comme le calcium et le fer est essentielle à la compréhension de l'utilité de la consommation de quantités données de ces oligoéléments). Si quelques participants ont jugé inappropriée l'inclusion du sodium à titre d'élément distinct, de nombreux autres se sont prononcés en faveur de son inclusion comme moyen de réduire une grave menace pour la santé de certaines personnes.

- **Calories ou énergie** – la plupart des commentaires relatifs à l'utilisation du mot « calories » pour remplacer le terme « énergie » dans la liste de base ont été favorables. En particulier, les intervenants « de la santé, de l'éducation et des médias » ont indiqué leur préférence en ce sens. Certains ont affirmé qu'ils aimeraient qu'on utilise les kilojoules en plus ou à la place des calories comme unité de mesure de l'énergie.

4. Meilleurs moyens de sensibilisation relativement à la liste de base

En réponse à la question « Avez-vous des suggestions quant aux meilleurs moyens de sensibilisation aux nutriments de base proposés? » des participants de toutes provenances ont présenté un certain nombre d'idées, regroupées ci-dessous sous deux thèmes principaux : l'établissement d'un lien entre la liste de base et les lignes directrices relatives à une saine alimentation et la correction des questions susceptibles de susciter de la confusion chez les consommateurs.

Lier la liste de base aux lignes directrices et aux objectifs relatifs à une saine alimentation

Les participants ont proposé, dans le domaine de la sensibilisation, des initiatives visant à :

- Montrer l'existence d'un lien net avec le *Guide alimentaire canadien pour manger sainement.*
- Insister sur le fait que l'approche canadienne de la nutrition est axée sur la « promotion de la santé », au contraire du modèle américain, orienté vers la « prévention de la maladie ».
- Garder une approche simple en matière de sensibilisation – un participant a souligné que « même les personnes fortement scolarisées éprouvent de la difficulté à lire les étiquettes actuelles ».
- Promouvoir la valeur d'une « vue d'ensemble de l'alimentation », y compris la diversité, l'équilibre et la modération, éviter la « micro-gestion » du régime alimentaire mettant un accent indu sur les éléments nutritifs de même que la « catégorisation » des aliments en aliments « bons » ou « mauvais ».

- Viser les enfants au moyen d'initiatives éducatives ayant pour but d'encourager l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires tôt dans la vie. Pour ce faire, on a proposé l'inclusion d'information sur la nutrition dans le programme d'études (p. ex., dans les domaines des mathématiques, des sciences et de l'économie domestique).

En ce qui concerne la sensibilisation, un commentaire plus général a trait à la difficulté perçue d'éduquer les consommateurs au rôle et à l'importance des éléments nutritifs – selon un des participants, le fait qu'il n'existe aucune justification ni lignes directrices scientifiques relatives à l'apport souhaitable (p. ex., les acides gras trans, les fibres et le sodium) exacerbe le problème.

Réduire la confusion éventuelle des consommateurs

Une fois de plus, on a recommandé un certain nombre de mesures, y compris :

- Justifier l'inclusion des éléments nutritifs au même titre que la liste des éléments nutritifs elle-même – un participant a proposé la publication d'un sommaire des connaissances scientifiques à jour relatives aux effets sur la santé des éléments nutritifs qui figurent sur la liste de base.

- Clarifier les questions concernant le contenu en matières grasses – expliquer l'importance des acides gras trans, l'apport optimal en « matières grasses », la distinction entre matières grasses « bonnes » et « mauvaises », et justifier en termes faciles à comprendre l'absence des gras monoinsaturés et polyinsaturés.

- Expliquer l'absence du cholestérol de la liste de base.

- Informer les consommateurs du fait que les besoins en oligoéléments varient d'une personne à l'autre (p. ex., l'absorption de calcium et de fer), et expliquer certaines différences, notamment celles entre le sodium et le sel (termes que bon nombre de consommateurs, selon un participant, utilisent de façon interchangeable).

- Établir clairement la distinction entre l'acide folique et le folate.

- Faire la promotion des avantages des fibres et de la différence entre les fibres solubles et insolubles.

- Informer les consommateurs de l'origine de « l'apport quotidien de référence ».

- Veiller à ce que les fabricants ne puissent accoler des allégations relatives aux effets sur la santé à certains éléments nutritifs.

En outre, quelques participants ont formulé des **observations plus générales concernant la sensibilisation des consommateurs** où ils font ressortir des points à réexaminer afin d'assurer la réussite des campagnes de sensibilisation :

- La longueur de la liste de base (elle est plus longue que la liste actuelle) risque de faire en sorte qu'il sera difficile ou peu commode de sensibiliser les consommateurs – on devrait étudier cette question avec soin avant d'arrêter la liste de base.

- L'absence d'un élément nutritif dans la liste de base risque de créer l'impression (fausse) que l'élément nutritif n'est pas présent dans l'aliment.

- Le cas échéant, on devrait établir clairement si les valeurs nutritives s'appliquent aux aliments crus ou cuits et si les éléments nutritifs énumérés sont d'origine naturelle ou renforcés artificiellement.

Bon nombre de participants de presque toute provenance ont affirmé que les messages aux consommateurs – la liste de base aussi bien que d'autres messages nutritionnels – doivent être à la fois simples et uniformes.

B. Présentation

La trousse de consultation des différents acteurs comportait sept questions relatives à la présentation, qui visaient toutes à saisir les enjeux touchant la présentation et le graphisme qui importaient, le cas échéant, aux divers acteurs. La présente partie du rapport aborde chacune des questions ci-dessous.

- Jusqu'à quel point l'uniformité de l'information importe-t-elle? Veuillez expliquer.
- Jusqu'à quel point devrait-on prescrire certains des éléments graphiques? Expliquez.
- Le titre du tableau importe-t-il? Expliquez.
- Est-ce utile d'indiquer le nombre de portions par emballage? Expliquez.
- Avez-vous une préférence quant à l'ordre d'énumération des nutriments? Expliquez.
- Les outils éducatifs différeront selon la façon de déclarer les nutriments. Selon vous, quels défis cela pose-t-il et quelles sont les meilleures solutions?
- Laquelle des deux présentations bilingues est préférable pour le consommateur? Expliquez.

À l'examen des réponses fournies sous ce thème général, un certain nombre de consensus et certains points de désaccords précis apparaissent clairement. Si les participants de toutes provenances sont presque unanimement d'accord pour dire que la présentation doit être uniforme, certains (en particulier dans l'« industrie » et le « public ») estiment toujours qu'on doit laisser tout au moins une certaine marge de manoeuvre sur ce point.

Quelques questions relatives à la présentation ont suscité des points de vue très différents – en particulier celles qui ont trait au titre et au bilinguisme. Un large éventail de solutions ont été proposées à la longue liste de défis éducatifs associés à la déclaration des éléments nutritifs – défis portant sur les compétences des consommateurs et leurs besoins nutritionnels aussi bien que sur la présentation d'éléments nutritifs donnés.

1. Importance de l'uniformité de la présentation

Presque tous les participants ont affirmé que l'uniformité de la présentation était une caractéristique importante du tableau d'information nutritionnelle, et plusieurs laissaient entendre qu'il s'agit là d'un facteur extrêmement important. Les raisons les plus fréquemment invoquées pour justifier cette position est que l'uniformité :

- favorise l'aisance et la familiarité et font du tableau d'information un outil pratique – plus facile à trouver, à comprendre et à utiliser pour évaluer et comparer les produits;

- est essentielle pour réduire au minimum les risques de mauvaise interprétation et de confusion et, partant, essentielle pour le consommateur bousculé et pressé;

- assure la répétition nécessaire pour que le consommateur apprenne à reconnaître et utiliser l'information nutritionnelle, et est essentielle à tout programme de sensibilisation du public fructueux;

- entraîne la suppression de la multitude de présentations pouvant causer de la frustration ou des erreurs et obligeant les consommateurs à déployer plus d'efforts – avec le résultat net possible que les consommateurs n'utilisent tout simplement pas l'information nutritionnelle;

- donne une image de crédibilité et de fiabilité à l'information qui figure sur l'étiquette – ce qui laisse entendre qu'« il ne s'agit pas uniquement d'un outil de mise en marché »; en d'autres termes, elle favorise la confiance des consommateurs – élément essentiel à son utilisation optimale;

- établit des règles du jeu égales – en empêchant une industrie d'utiliser le tableau pour se donner un avantage lié à la mise en marché;

- est utile pour ceux qui ne lisent ni l'anglais ni le français dans la mesure où on peut les orienter vers l'endroit où figurent les chiffres dont ils ont besoin.

Si la totalité des participants sont d'avis que l'uniformité de la présentation soit très importante, le consensus est moins grand en ce qui a trait aux mesures nécessaires pour assurer cette uniformité. Certains ont indiqué que tous les éléments doivent être uniformes (le graphisme et la présentation); d'autres ont adopté une position plus modérée, laissant entendre que seulement certains éléments clés doivent être les mêmes sur toutes les étiquettes. La plupart des éléments à propos desquels une certaine marge de manoeuvre liée à la présentation était jugée acceptable ou idéale portaient sur les éléments graphiques de l'étiquette (voir le point 2 ci-dessous).

Il convient de noter que quelques participants se sont dits d'avis qu'on pourrait assurer l'uniformité au moyen de *la présence et de l'exactitude* de l'information ainsi que de *l'ordre* de l'information, plutôt que de détails relatifs à la présentation, par exemple ceux qui ont trait au graphisme. De façon plus précise, bon nombre de représentants de l'industrie ont insisté sur la nécessité de préserver une certaine « souplesse » en ce qui concerne les questions liées à la présentation pour « favoriser » la disponibilité de l'information (indiquant ainsi leur préférence pour le maintien du régime facultatif analysé dans la section C, qui porte sur la disponibilité).

2. Prescription des éléments graphiques

Sur la question de savoir si les éléments graphiques devraient être prescrits, des opinions diverses ont été exprimées. La plupart des intervenants « de la santé, de l'éducation et des médias » recommandent que la totalité ou la plupart des éléments graphiques soient prescrits, tandis qu'un moins grand nombre de participants d'autre provenance recommandent un tel degré de prescription. Parmi ceux qui sont favorables à la prescription de la totalité ou de la plupart des éléments graphiques, plusieurs ont mentionné les problèmes de lisibilité – en particulier pour les aînés, les personnes atteintes d'une forme ou d'une autre de déficience visuelle ainsi que celles dont la capacité de lecture est faible.

Bon nombre de participants de l'« industrie » ont plaidé en faveur d'une certaine souplesse de façon à pouvoir s'ajuster aux formes et tailles diverses des emballages (en particulier ceux de petite taille), continuer à utiliser les couleurs et les conceptions graphiques existantes (qu'il est coûteux de modifier) et distinguer leurs produits de ceux d'autres fabricants. D'autres préoccupations de l'industrie ont trait au fait que des exigences strictes en matière d'étiquetage (qui s'ajoutent à l'espace additionnel qu'exige la présentation de texte bilingue) entraîneront des coûts d'impression plus élevés (dans l'hypothèse où des couleurs additionnelles sont prescrites). Un participant a même suggéré qu'on laisse au fabricant le soin de prendre les décisions en matière de conception graphique.

Certains participants de l'« industrie » ont plaidé en faveur de l'établissement de lignes directrices qui prôneraient certains éléments uniformes pour créer une « impression similaire », – *établir les paramètres* relatifs à la taille des caractères, au contraste entre les couleurs des lettres et le fond, etc. – *sans prescrire* de façon précise les couleurs, la forme du tableau, la taille et le style de la police. D'autres préconisent l'approche américaine, qui consiste à laisser aux fabricants le choix entre quatre modèles possibles. Quelques participants ont laissé entendre qu'il faudrait, dans l'examen de ces questions, tenir compte du document de consultation publié en 1996 par Agriculture Canada et portant sur l'examen réglementaire de l'étiquetage des aliments.

Dans le cadre des grandes tendances définies ci-dessus, les participants de presque toute provenance se sont dits d'avis que certains éléments graphiques seulement devraient être prescrits, les plus fréquemment mentionnés étant la taille de la police (taille minimale pour assurer la lisibilité), le contraste élevé entre la couleur des lettres et celle du fond, l'utilisation des majuscules et des minuscules et la forme du tableau. Un participant a laissé entendre qu'on devrait prescrire une police uniforme et qu'on devrait interdire la mise en relief sélective d'informations, sauf dans des cas précis, par exemple l'utilisation de caractères gras pour faire ressortir les rubriques.

3. Titre préféré pour le tableau

Les titres proposés, « Nutrition Information » et « Nutrition facts », bénéficient tous deux d'appuis importants. Un certain nombre de participants ont laissé entendre qu'on devrait recourir à des études et des essais auprès des consommateurs pour trancher. Les raisons évoquées à l'appui de l'une ou l'autre option sont définies ci-dessous :

 # Soutien à « Nutrition Information »

- Il s'agit de la meilleure description de ce qu'on propose – étant donné que le contenu nutritionnel de tous les éléments fait l'objet de variations naturelles (selon la saison, le lieu, etc.).
- On crée une image plus conviviale (« facts » étant trop dictatorial et laissant entendre que l'information est immuable).
- L'expression est connue des Canadiens.
- Il s'agit de l'expression que préfèrent les Canadiens (selon des participants « de la santé, de l'éducation et des médias » et « de l'industrie ».

 # Soutien à « Nutrition Facts »

- Il s'agît de l'expression utilisée aux États-Unis – ce qui facilite la tâche des exportateurs d'aliments du Canada.
- L'expression est plus « lisible ».
- Elle est plus courte et prend moins d'espace.
- Elle est plus simple et facile à saisir.
- Le mot « faits » est plus approprié dans la mesure où il renvoie à ce que nous enseignent les données de recherche, et non à des « si » ou des « mais ».

Certains participants, y compris « de la santé, de l'éducation et des médias » et « de l'industrie » – n'aiment ni l'un ni l'autre des deux titres. L'un d'eux a laissé entendre que l'expression « Nutrition Information » est grammaticalement incorrecte et inexacte. Il a ainsi proposé « Nutrient Information » comme solution de rechange plus sensée. On a également proposé « Nutrition » comme titre approprié. On a reçu peu de commentaires à propos des versions françaises du titre, « Information nutritionnelle » et « Valeur nutritive ». Certains participants ont manifesté une préférence pour « Valeur nutritive », d'autres n'ont indiqué aucune préférence.

4. Nombre de portions par emballage

Comme dans le cas de la plupart des questions liées à la présentation, les participants sont divisés sur l'utilité de présenter le nombre de portions par emballage .

Les personnes qui y sont favorables ont invoqué l'un ou plusieurs des motifs suivants :

- Bon nombre de consommateurs n'ont aucune idée de ce qu'une portion appropriée devrait être.
- Cela permet d'effectuer plus facilement des comparaisons.
- Cela aide les consommateurs à se faire une idée des quantités sans recourir à une calculatrice.
- Cela les aide à déterminer la quantité qu'il convient d'acheter et à se poser la question suivante : « Serai-je en mesure de nourrir ma famille jusqu'à ma prochaine visite à l'épicerie? ».
- Cela peut éviter des excès alimentaires.

Les personnes défavorables à l'inclusion de l'information ont invoqué l'un ou plusieurs des motifs suivants :

- L'étude sur l'étiquetage nutritionnel réalisée auprès des consommateurs par l'INN en 1999 montre que l'information sur la taille des portions ne favorise pas la compréhension – 42 p. 100 des consommateurs utilisent rarement cette information ou ne l'utilisent jamais.
- Cette information n'a rien à voir avec la valeur nutritive.
- Elle a peu d'intérêt sur certains emballages (p. ex., les grosses boîtes de céréales, les sacs de farine, les sacs de pommes de terre, etc.).
- Elle n'apporte rien de plus si l'information relative à la taille des portions est facile à utiliser.

Bon nombre de participants ont présenté des commentaires additionnels à propos de la « taille des portions », bon nombre d'entre eux laissant entendre que les consommateurs éprouvent de la difficulté à se faire une idée des portions exprimées en millilitres ou en grammes. Certains participants ont plaidé en faveur de la présentation de portions qui :

- soient « réalistes » – qui rendent compte des quantités habituellement consommées (p. ex., deux biscuits, une tranche, etc.);
- utilisent les mesures communément utilisées dans les foyers (p. ex., une demi-tasse, deux cuillerées à thé, etc.);
- correspondent à celles qui sont utilisées dans le *Guide alimentaire canadien pour manger sainement*

Des participants ont également proposé des mesures se rapportant à certains emballages, laissant entendre qu'une mesure d'une demi-boîte, d'une demi-bouteille ou d'un demi-emballage est plus utile en rapport avec certains produits.

5. Ordre de présentation des éléments nutritifs

L'ordre de présentation idéal des éléments nutritifs ne fait pas consensus. Un certain nombre de participants tiennent à ce que l'ordre de présentation soit uniforme mais n'ont pas de préférence pour un ordre particulier – en effet, l'uniformité est importante dans la mesure où elle aide les consommateurs à passer l'information en revue au moment d'évaluer ou de comparer des produits.

Lignes directrices proposées quant à l'ordre de présentation des nutriments

Néanmoins, bon nombre de participants ont recommandé une approche pour déterminer l'ordre des éléments nutritifs. On pourrait notamment énumérer les nutriments selon les ordres suivants :

- les éléments nutritifs les plus « importants »ou « significatifs » en premier (les mots « important » ou « significatif » ont parfois été utilisés dans le contexte de la santé publique, bien qu'ils aient été souvent non définis);

- l'ordre alphabétique des éléments nutritifs;
- les macroéléments en premier, suivis par les oligoéléments;
- l'ordre actuel – parce que les consommateurs canadiens le connaissent;
- l'ordre utilisé aux États-Unis – l'harmonisation favorise les échanges commerciaux;
- l'ordre déterminé par la quantité relative de chacun des éléments nutritifs.

 # Ordre suggéré pour les éléments nutritifs

En outre, un certain nombre de participants ont fait des propositions précises quant à l'ordre des éléments nutritifs, y compris :

- les glucides, les matières grasses, les protéines;
- les protéines, les matières grasses, les glucides;
- les protéines, les glucides, les matières grasses (pour éviter que les consommateurs ne mettent trop l'accent sur les matières grasses);
- les calories en premier – puisque « c'est ce que tout le monde veut savoir »;
- le sodium à la fin, avec les autres oligoéléments.

6. Défis éducatifs liés à la déclaration des éléments nutritifs et solutions envisagées

Même si on ne les a pas interrogés sur le type (absolu ou relatif) de déclaration des éléments nutritifs qu'ils préfèrent, bon nombre de participants ont donné leur point de vue. De façon générale, ces points de vue sont illustrés ci-dessous. En plus de mettre en contexte les opinions des participants sur les défis en matière de sensibilisation, ils se révéleront peut-être utiles dans la prise de décisions future :

Préférence des participants en ce qui concerne le mode de déclaration des nutriments.

- Bon nombre de participants préfèrent l'inclusion ***des valeurs absolues et des valeurs relatives***, étant donné que les deux fournissent aux consommateurs des informations importantes.

- Certains participants préfèrent ***les valeurs absolues*** parce que les consommateurs doivent savoir quelles sont les quantités recommandées, que ces valeurs sont utiles pour fournir des renseignements à propos d'un élément nutritif faisant l'objet d'un régime alimentaire particulier et que les personnes diabétiques et d'autres observant un régime alimentaire particulier doivent connaître les valeurs absolues pour planifier leurs repas.

- Certains participants préfèrent ***les valeurs relatives*** parce qu'elles sont utiles pour les personnes qui possèdent des connaissances minimales en matière de nutrition. Toutefois, on a aussi fait valoir que ces données peuvent être trompeuses dans la mesure où l'information ne s'applique pas à toutes les personnes : en effet, les valeurs reposent sur un adulte moyen en santé, et non sur des athlètes, des femmes enceintes ou qui allaitent ou encore des personnes qui éprouvent de problèmes de santé.

Défis en matière de sensibilisation associés aux modes de déclaration

Les participants de toutes provenances ont défini divers défis en matière de sensibilisation liés aux modes de présentation de l'information sur les éléments nutritifs. On a laissé entendre que les deux modes ont à la fois des points forts et des points faibles. En outre, toute forme de déclaration doit s'assortir d'un programme de sensibilisation des consommateurs, étant donné les compétences variées que possèdent les consommateurs lorsque vient le moment d'évaluer l'information qui figure sur l'étiquette et de faire des liens avec les décisions qu'ils prennent en matière de nutrition, ainsi que le niveau élevé d'analphabétisme qu'on rencontre dans certains segments de la population.

On a fait valoir que la question de savoir si la déclaration a trait aux produits « achetés » plutôt qu'aux produits « consommés » (p. ex., les oeufs ajoutés dans le mélange à gâteau; le lait ajouté aux céréales; les produits crus par rapport aux produits cuits) risque de créer une certaine confusion. En ce qui concerne la présentation des éléments nutritifs, une autre préoccupation générale a trait à la question de savoir si la quantité indiquée de l'élément nutritif correspond précisément à la teneur de l'aliment ou, à une teneur moyenne, ce qui pourrait être source d'incertitude.

Les participants ont également défini des défis précis relatifs aux modes proposés de déclaration :

 # Défis en matière de sensibilisation liés aux *valeurs relatives*

- Les valeurs relatives, différentes de ce avec quoi les Canadiens sont familiers, risquent de se révéler déroutantes.

- Les personnes dont la connaissance en matière de nutrition est déficiente risquent de mal interpréter l'information qui figure sur l'étiquette, de ne pas comprendre ce que signifient les pourcentages et de se demander pourquoi ceux-ci ne totalisent pas 100 p. 100.

- De façon générale, les apports quotidiens recommandés devraient convenir à tous les groupes d'âge de même qu'aux personnes des deux sexes.

- On doit adapter ces valeurs aux besoins des bébés et des jeunes enfants (p. ex., situer les questions relatives à l'apport en « matières grasses » dans le contexte approprié).

Défis en matière de sensibilisation liés aux *valeurs absolues*

- Bon nombre de consommateurs ignorent la quantité précise d'un élément nutritif donné dont ils ont besoin – le fait de donner des valeurs absolues n'aide pas les consommateurs à situer ces valeurs dans l'ensemble de leur alimentation.

- Dans l'ensemble, on devra déployer davantage d'efforts sur le plan de la sensibilisation pour faire en sorte que les consommateurs fassent bon usage des valeurs absolues.

Défis en matière de sensibilisation liés à l'utilisation *des deux modes de déclaration*

- Un certain nombre de participants ont laissé entendre que l'utilisation des valeurs absolues et relatives risque d'entraîner chez les consommateurs une « surcharge d'information » ainsi que de la confusion.

Défis en matière de sensibilisation liés à des éléments nutritifs précis

- **Calcium, sodium, fer** – on doit diffuser des messages reconnus dans l'ensemble du pays, ce qui est difficile lorsque les besoins varient selon le sexe et l'âge.

- **Matières grasses et sucre** – si les valeurs sont présentées en pourcentage, il y a risque de confusion et de mauvaise interprétation surtout, si certaines valeurs relatives aux matières grasses sont perçues comme le pourcentage d'un pourcentage. En outre, au moins un participant des différentes provenances s'est prononcé en faveur de l'inclusion du pourcentage du nombre total de calories provenant des matières grasses et du sucre (d'abord et avant tout parce que c'est ce que les consommateurs veulent savoir).

Solutions proposées aux défis éducatifs liés au mode de déclaration

Au nombre des suggestions formulées pour faire face à certains des défis et des problèmes énumérés ci-dessus, citons :

- Définir clairement les valeurs absolues et relatives.

- Faire appel à des outils éducatifs conviviaux (tenir compte de la faible capacité de lecture et de la mauvaise vision de certains).

- Diffuser des messages simples et clairs à propos de l'importance que revêtent les éléments nutritifs dans l'alimentation.

- Faire en sorte que l'étiquette soit suffisamment simple pour se suffire à elle-même, sans qu'on doive mettre au point des programmes de sensibilisation destinés à enseigner aux consommateurs à « lire entre les lignes ».

- Mettre au point des modules mathématiques dans les écoles pour aider les élèves à acquérir les notions nécessaires pour utiliser l'information nutritionnelle qui figure sur les étiquettes.

- Recourir à un codage couleur pour établir des liens avec le *Guide alimentaire canadien pour manger sainement* et peut-être à un codage facultatif pour les professionnels et leurs patients, afin d'aider les personnes dont la culture est davantage axée sur l'image (p. ex., les Autochtones du Canada).

- Introduire des codes à barres CUP renfermant des détails additionnels à l'intention des personnes qui en ont besoin (à l'épicerie, il y aurait un lecteur de code à barre destiné aux consommateurs).

- Utiliser le logo de Santé Canada pour ajouter de la crédibilité.

Si un participant a proposé qu'on donne aux entreprises qui transforment les aliments la possibilité de fournir des renseignements éducatifs aux consommateurs en matière de nutriuon sur les emballages, à proximité du tableau d'information nutritionnelle, un autre a demandé à Santé Canada de veiller à ce que les fabricants ne puissent pas y accoler des allégations relatives aux effets sur la santé d'éléments nutritifs précis.

Un certain nombre de participants ont réitéré les recommandations selon lesquelles on devrait entreprendre des études auprès des consommateurs pour s'assurer que leurs besoins sont compris – on devrait élaborer des programmes de sensibilisation sur la foi de ces études.

Règles d'arrondissement

Les règles d'arrondissement intéressent et préoccupent aussi un certain nombre de participants. Certains sont en faveur de l'adoption des règles américaines en la matière étant donné qu'elles sont susceptibles d'aider les consommateurs à comprendre – particulièrement lorsque, dans la publicité, on utilise la mention « sans » (p. ex., « sans gras »). Un participant y voit une méthode préférable à la déclaration de « quantité négligeable ».

Un participant a recommandé qu'on arrondisse les quantités inférieures à 0,5 gramme (et non au dixième le plus proche) et qu'on les déclare en tant que zéro, même lorsque le produit est allégué « sans » un élément. Sinon, on a aussi proposé qu'on utilise une mention pour rendre compte d'une quantité négligeable de l'élément nutritif, par exemple au moyen de l'expression « trace ». On a également fait valoir que les consommateurs doivent être sensibilisés au fait que la déclaration d'une quantité zéro peut signifier la présence d'une quantité négligeable.

7. Présentations bilingues

Les observations et les opinions exprimées à propos des présentations bilingues proposées ont couvert l'ensemble du spectre. Si les deux exemples ont leurs partisans, on note aussi un groupe de participants qui ne semblent favorables ni à l'un ni à l'autre. D'autres encore ont recommandé que la question fasse l'objet d'essais et d'études auprès des consommateurs. Quelques-uns (issus de « l'industrie ») ont affirmé que la décision devrait être laissée au fabricant (concepteur de l'étiquette), et quelques autres ont dit préconiser des présentations tout à fait distinctes.

Soutien au modèle de présentation bilingue A

Au nombre des motifs invoqués pour soutenir cette présentation, citons :

- une meilleure utilisation des compétences linguistiques limitées ou des compétences limitées dans la langue seconde;
- une présentation nette (qui n'est pas surchargée);
- qui convient mieux aux personnes atteintes d'un handicap visuel;
- plus facile à lire, avec moins de texte à parcourir.

Soutien au modèle de présentation bilingue B

Ce modèle plaît à ses partisans pour les motifs suivants :

- Il est facile à lire de gauche à droite (dans l'exemple A, l'information va de la droite vers la gauche en français, ce qui est difficile).
- Le modèle est plus clair et semble plus familier que le modèle A.
- Il s'apparente à la présentation retenue aux États-Unis.
- Il est plus étroit et exige moins d'espace que le modèle A.
- Les mots utilisés se ressemblent de sorte que les consommateurs s'habitueront à lire dans les deux langues.
- Le modèle est plus facile à comprendre – liens entre les valeurs numériques des éléments nutritifs et les quantités nécessaires.

À l'appui de présentations distinctes, on a affirmé que les personnes peu alphabétisées essaieraient de lire dans les deux langues (si les deux langues sont présentées ensemble sur le même tableau) sans se rendre compte qu'elles ne lisent pas dans leur propre langue. On a aussi proposé l'utilisation de deux présentations distinctes dotées de colonnes coiffées des titres « Anglais » et « Français ».

C. Disponibilité

On a posé aux participants trois questions à propos de la disponibilité de l'étiquetage nutritionnel. En effet, on les a invités à faire des commentaires sur les questions suivantes :

- Si la révision de la politique entraîne un *régime facultatif avec mesures incitatives,* quelles mesures incitatives suggéreriez-vous?
- Si la révision de la politique entraîne un *régime obligatoire avec exemptions*, à quels aliments et à quelles entreprises s'appliqueraient, selon vous, ces exemptions?
- Nous avons actuellement un règlement facultatif d'étiquetage nutritionnel. Désirez-vous qu'ils soit transformé en un régime obligatoire? Expliquez.

De façon générale, les intervenants « de la santé, de l'éducation et des médias » et le « public » sont majoritairement favorables à un régime obligatoire d'étiquetage assorti d'exemptions appropriées. L'« industrie » est majoritairement favorable à un régime facultatif. Parmi les participants de l'« industrie », les associations de fabricants d'aliments préemballés de même que les associations de commerce de détail et de service alimentaire sont, à quelques exceptions près, en faveur d'un régime facultatif. Les associations de producteurs et les fabricants individuels étaient divisés dans leur appui, certains étant favorables à un régime obligatoire (ou ne s'y opposant pas), d'autres se disant favorables à un régime facultatif.

1. Volonté de passer à un régime obligatoire

Chez le « public » et les intervenants « de la santé, de l'éducation et des médias », le passage à un régime obligatoire bénéficie d'un très ferme appui. Cependant, certains participants de « l'industrie » semblent également favorables à la venue d'un régime obligatoire, à la fois pour répondre aux besoins des consommateurs et créer des règles du jeu équitables.

La plupart des participants favorables à un régime obligatoire semblent tenir pour acquis que des exemptions adéquates seront accordées. Un participant a proposé d'appuyer la mise en place d'un régime obligatoire à condition que ce dernier soit adéquatement structuré, sensible à l'avancement des sciences et des connaissances et régi non pas par le gouvernement, mais bien plutôt par un groupe membre de l'industrie chargé de formuler des recommandations au ministre. En fait, très peu de participants, peu importe leur provenance, se sont dits favorables à l'établissement d'un régime obligatoire non assorti d'exemptions.

À propos de la mise en place d'un régime obligatoire

Les participants se sont prononcés sur un certain nombre d'enjeux liés à la mise en place d'un régime obligatoire, y compris les avantages et les répercussions négatives de l'approche obligatoire ainsi que les moyens de surmonter les problèmes éventuels. On en trouve un résumé ci-dessous.

Avantages d'un régime obligatoire

Les motifs invoqués pour appuyer le régime obligatoire sont principalement centrés sur les consommateurs qui :

- sauraient ce qu'ils consomment (un droit des Canadiens) et obtiendraient l'information nutritionnelle qu'ils désirent – selon un participant, qui résume ainsi les vues de quelques-uns des partisans du régime obligatoire, l'ignorance n'est pas un état enviable;

- auraient accès à un outil éducatif vital, ce qui pourrait inciter certains fabricants à produire des aliments plus sains en réponse à la demande de consommateurs mieux éclairés (p. ex., préparer des aliments à moins forte concentration en sodium);

- bénéficieraient d'un atout additionnel le moment venu de comparer des aliments, de faire des choix d'aliments sains et réduiraient leur risque de maladie liée à l'alimentation;

- auraient accès, en ce qui concerne les personnes atteintes d'une maladie liée à l'alimentation, à une information de nature à les aider à trouver des aliments répondant à leurs besoins particuliers;

- permettraient au réseau médical hospitalier ainsi qu'à l'économie dans son ensemble de faire des économies;

- susciteraient une confiance plus grande dans l'approvisionnement alimentaire du Canada.

Conséquences négatives d'un régime obligatoire

Voici les arguments présentés par *les opposants* à un régime obligatoire :

- L'industrie répondra volontairement aux demandes d'information des consommateurs – un participant de l'association des fabricants d'aliments préemballés a laissé entendre que l'industrie alimentaire fournit actuellement de l'information nutritionnelle à propos de 65 p. 100 de ses produits et qu'elle s'est engagée à le faire pour 100 p. 100 de ses produits d'ici deux à trois ans;

- On a exagéré les avantages d'un régime obligatoire, l'étiquetage alimentaire n'ayant pas sur le comportement des consommateurs une influence aussi grande que le prétendent ses partisans. Un participant, faisant référence à l'expérience américaine, a affirmé que « les Américains ne sont pas plus en santé ni mieux informés, la prévalence de l'obésité étant à la hausse ».

- Les répercussions économiques sont considérables : les consommateurs sont-ils disposés à faire les frais de l'analyse des éléments nutritifs? Comprennent-ils que les valeurs nutritives qui figurent sur une étiquette résultent de données regroupées et qu'il existe des écarts dans les quantités présentes dans les aliments? Combien d'entreprises canadiennes seront en mesure d'assumer les coûts engendrés par l'étiquetage nutritionnel dans le marché nord-américain? Un participant a estimé que le coût des analyses nutritionnelles pouvait varier de 340 à 3 200 $ par produit. D'autres ont laissé entendre que le coût de la mise en place de l'étiquetage entraînera une augmentation du prix des aliments et la faillite d'entreprises canadiennes (en particulier les PME).

- En raison de l'augmentation du prix des aliments, les Canadiens dont les revenus sont insuffisants (et pour qui la lecture des étiquettes ne constitue peut-être pas une grande priorité) n'auront pas les moyens de se procurer des aliments pour répondre à leurs besoins nutritionnels.

- Il sera difficile d'assurer la conformité – certaines industries ne sont pas dotées de services d'emballage centralisés. Lorsque l'emballage s'effectue au point de vente, les possibilités d'étiquetage sont limitées.

Surmonter les défis liés à un régime obligatoire

Au cas où on opterait pour l'étiquetage obligatoire, les participants ont formulé certaines suggestions pour relever les défis liés à la mise en oeuvre, notamment :

- Santé Canada devrait s'engager à mettre à jour et à améliorer le Fichier canadien sur les éléments nutritifs – *avant* de s'engager à mettre en place un régime obligatoire.

- On devrait dresser la liste des laboratoires canadiens capables de procéder aux analyses nutritionnelles requises et tenir compte de leur capacité d'effectuer les analyses additionnelles nécessaires ainsi que des coûts qui s'y rattachent.

- Industrie Canada et Santé Canada devraient mettre au point des outils éducatifs pour aider l'industrie à s'adapter à un passage à un régime obligatoire. Un tel appui pourrait notamment prendre la forme de calculatrices conçues expressément pour faciliter le calcul des teneurs en éléments nutritifs de même que l'élaboration et la tenue à jour d'un site Web.

À propos de la mise en place d'un régime facultatif

Les participants ont aussi formulé des commentaires sur la mise en place d'un régime facultatif – en faisant état de certaines des répercussions possibles de l'utilisation d'une approche facultative et des moyens de soutenir les consommateurs en cas de maintien d'un régime facultatif.

Conséquences d'un régime facultatif

Un certain nombre de participants ont expliqué pourquoi ils sont défavorables à un régime facultatif. Ils estiment qu'un régime facultatif avec mesures incitatives risque :

- de laisser place à des échappatoires, à des informations trompeuses ainsi qu'à des privilèges pour les fabricants et non pour les consommateurs;
- de ne pas inciter les producteurs à faire davantage qu'aujourd'hui;
- de déboucher sur des étiquettes trompeuses – ce qui se produit déjà aujourd'hui (p. ex., omettre de l'information sur les matières grasses ou le sel);
- d'être occulté par des augmentations des ventes réputées découler de la non-divulgation d'information importante (p.ex., le sucre dans les boissons aux fruits);
- d'aller à l'encontre des objectifs définis dans *La nutrition pour un virage santé : voies d'action* de Santé Canada (c.-à-d. doter les consommateurs d'outils);
- de ne pas résulter en un tableau d'information nutritionnelle uniforme et complet.

D'autres laissent entendre que la capacité de l'industrie de vendre des aliments au Canada et de répondre à la demande des consommateurs devrait constituer un incitatif suffisant pour elles et que les consommateurs et les professionnels de la santé y voient déjà.

Les participants ont également fait état de préoccupations à propos de l'équité d'un régime avec mesures incitatives. Un certain nombre de questions ont ainsi été soulevées. Comment le régime s'appliquerait-il aux produits du boeuf? Que ferait-on advenant qu'un office de mise en marché fasse des allégations sans pouvoir s'assurer de l'étiquetage (p. ex., sur les fruits et légumes frais ou les viandes)? Dans un tel contexte, les produits préemballés ne bénéficieraient-ils pas d'un avantage injuste sur le plan de la mise en marché?

Mesures pour soutenir un régime facultatif

Outre les incitatifs, certains participants ont présenté des idées relatives aux moyens de soutenir un régime facultatif, notamment :

- la présence dans les épiceries de messages indiquant les produits dotés d'étiquettes à jour – mesure qui aurait pour but d'attirer l'attention des consommateurs et, ce faisant, de favoriser la conformité des producteurs;
- des analyses nutritionnelles effectuées par des associations comme l'Association canadienne du diabète – l'analyse du produit et le parrainage figureraient sur l'emballage (un peu comme le font les associations de dentistes pour les dentifrices);
- la détermination d'incitatifs qui conviennent par Santé Canada, de concert avec les fabricants d'aliments;
- des messages d'intérêt public pour attirer l'attention sur les tableaux d'information nutritionnelle.

2. Exemptions suggérées en cas d'adoption d'un régime obligatoire

Il est clair que la plupart des participants sont d'avis qu'un régime obligatoire doive s'assortir de certaines exemptions. Bon nombre ont suggéré l'adoption des exemptions en vigueur aux États-Unis, soutenant qu'elles semblent regrouper leurs principaux sujets de préoccupation.

Tous les participants ne sont pas en faveur des mêmes exceptions. Si certains se disent en faveur d'exemptions pour les aliments vendus par les comptoirs déli et les petites entreprises, d'autres n'acceptent que l'idée d'exempter les produits frais. Dans l'ensemble, cependant, les catégories méritant une exemption les plus fréquemment mentionnées sont :

- les produits frais (fruits et légumes);
- les viandes, la volaille et le poisson frais vendus par un boucher ou un poissonnier (produits non préemballés);
- les aliments sans valeur nutritive ou ayant une valeur nutritive négligeable (p. ex., le café, le thé et les épices);
- les aliments en vrac;
- les aliments prêts à manger emballés sur place ou en magasin (non préemballés) (p. ex., les aliments vendus par des comptoirs déli, des boulangeries, des restaurants et des comptoirs de commandes à emporter, l'industrie des services alimentaires et dans des ventes de plats maison);
- les produits préparés par de petites entreprises;
- les aliments en très petits emballages.

Un certain nombre de participants ont soulevé des préoccupations à propos de la qualité des éléments vendus par des *delicatessens* (p. ex., la teneur en matières grasses des salades prêtes à manger, le saucisson de Bologne « à faible teneur en gras »), certains proposant des moyens de faire en sorte que les aliments figurant dans la liste ci-dessus puissent être étiquetés de façon relativement simple et peu coûteuse. Parmi les idées avancées pour fournir de l'information nutritionnelle au point de vente, citons :

- des feuillets détachables sur les étagères;
- des étiquettes détachables sur les contenants de produits en vrac;
- des écriteaux fournissant de l'information nutritionnelle près des articles en vente;
- des dépliants ou des feuillets d'information disponibles sur demande;
- des carnets à feuilles mobiles à consulter sur place.

Parmi d'autres suggestions thématiques, citons :

- **Les exemptions pour les petites entreprises** – quelque soit la provenance des commentaires, la possibilité que les petites entreprises soient exemptées a fait l'objet de discussions considérables, notamment en ce qui concerne la question de savoir ce qu'on entend par « petites » et la façon dont les critères utilisés aux États-Unis (p. ex., le nombre d'employés, le volume des ventes en dollars) pourraient être modifiés en fonction de la situation en vigueur au Canada. Une suggestion unique mise de l'avant afin d'alléger le fardeau des petites entreprises consiste en l'introduction d'un programme de soutien ou de subventions ou encore de partage des coûts des analyses de laboratoire selon une échelle mobile.

- **Les fruits et légumes de consommation courante** – Un participant a proposé d'adopter l'approche américaine qui consiste à exiger que l'information soit fournie au point de vente – il a notamment suggéré que la mesure soit obligatoire pour les chaînes de magasin et facultative pour les magasins indépendants (dont les ventes ne comptent que pour 9 p. 100 des ventes totales) ainsi que pour les dépanneurs. On a aussi fait observer que les offices de mise en marché devraient partager cette responsabilité avec les magasins d'alimentation.

- **Les friandises, bonbons et tablettes de chocolat** – ici, les opinions sont divisées. Certains affirment que l'étiquetage permettrait d'informer les consommateurs sur la faible valeur nutritionnelle de ces produits ainsi que sur leur teneur en énergie, en matières grasses et en glucides. D'autres soutiennent que l'absence de valeur nutritionnelle de ces produits va de soi pour tous.

- **Les cadeaux et autres articles** – une étiquette devrait pouvoir s'insérer à l'intérieur de l'emballage au profit de la personne qui reçoit le cadeau. Un autre participant a indiqué qu'on devrait envisager d'exempter les articles comme les emballages multiples, les emballages cadeaux et les sacs à surprises, à condition que les emballages qu'ils renferment portent des étiquettes complètes et que, en ce qui concerne les emballages multiples, l'information nutritionnelle obligatoire puisse être rapidement consultée au moment de la vente.

Parmi d'autres exemptions proposées, on retrouve les aliments aujourd'hui exemptés de la liste des ingrédients (B.01-008, *Règlement sur les aliments et drogues*). Un participant de « l'industrie » a laissé entendre qu'on devrait ajouter une exemption pour les produits à l'essai, à l'intention des marchés témoins et des produits nouvellement mis sur le marché, ce qui permettrait de fonder l'étiquetage nutritionnel sur une série non commerciale réduite – les essais finaux étant réalisés sur les séries commerciales.

La perspective des partisans de l'absence d'exemptions

Certains participants, de toutes provenances, se sont prononcés en faveur d'un régime obligatoire sans exemption. Un certain nombre d'entre eux ont soutenu que tout aliment vendu devrait être étiqueté, faute de quoi l'information nutritionnelle devrait être fournie par le fournisseur ou le détaillant. Les restaurants devraient donc fournir de l'information nutritionnelle sur tous les plats figurant à leur menu quotidien, les plats du jour constituant (peut-être) la seule exemption (cependant, une liste des ingrédients serait disponible sur demande). Selon un des participants, seulement environ la moitié des aliments consommés au Canada seraient assujettis à l'étiquetage nutritionnel si l'ensemble des exemptions énumérées dans la Trousse de consultation étaient autorisées.

3. Incitatifs suggérés en cas d'adoption d'un régime facultatif

De nombreux participants ont proposé un certain nombre d'incitatifs – mais la plupart proviennent des participants de « l'industrie » favorables à l'utilisation d'un régime facultatif :

- **Les allégations relatives à la teneur en éléments nutritifs ou aux bienfaits pour la santé pourraient entraîner l'application de la liste de base.** Certains ont étoffé la liste, qui comprendrait toutes les allusions à des avantages pour la santé, à un mode de vie sain, à la sensibilisation aux maladies, à un régime alimentaire sain et au bien-être de même que les allusions à un quelconque bienfait nutritionnel, à des lignes directrices relatives à la nutrition ou à la prétendue supériorité d'un produit et enfin l'utilisation de tout symbole d'une tierce partie.

- **Autoriser l'utilisation de valeurs tirées de bases de données « approuvées » –** au lieu de recourir à l'analyse, ce qui permettrait aux producteurs de réduire les coûts.

- **Conserver une certaine souplesse dans la présentation des informations** – par exemple, permettre l'utilisation de l'espace sous l'emballage, d'affiches, de livrets, de feuilles détachables, de manuels, de la publicité et des circulaires, de sites Web, de lignes sans frais, etc. – car la présence de l'information importe davantage que sa présentation ou l'endroit où elle figure.

- **Des subventions ou des crédits pour permettre aux producteurs d'amortir les coûts de l'analyse des éléments nutritifs et de la production de l'information nutritionnelle** – par exemple, le travail que suppose la détermination des portions, la surveillance de la production pour veiller à ce que la taille des portions demeure uniforme, l'obtention et le contrôle des données nutritionnelles pour déterminer les variations et la modification des plaques d'impression, le cas échéant.

Un certain nombre de participants se sont dits en faveur des suggestions contenues dans la Trousse de consultation. Parmi d'autres incitatifs proposés, citons :

- Accélérer le processus d'approbation des allégations concernant la valeur nutritive.
- Permettre à de nouveaux produits en provenance des États-Unis d'utiliser l'étiquette américaine pendant la première année.
- Mettre les études de consommation et de marché concernant les avantages et les bienfaits de l'étiquetage à la disposition des entreprises.

D. Sensibilisation

Les participants ont présenté bon nombre de points de vue et de suggestions concernant les stratégies et les objectifs liés à la sensibilisation du public à l'étiquetage nutritionnel. Outre les questions expressément liées à la sensibilisation qui leur ont été posées en rapport avec la liste de base (voir la section A) et la présentation (voir la section B), ils étaient invités à se prononcer sur des questions au sens plus large que voici :

- Qu'est-ce qui assurera le succès de la sensibilisation à l'étiquetage?
- Quel sera votre rôle dans un programme de sensibilisation des consommateurs?
- Quel appui souhaiteriez-vous pour aider le consommateur à se servir du tableau d'information nutritionnelle?

À l'examen de l'ensemble des réponses, il semble y avoir un niveau élevé de consensus à l'égard des éléments et des caractéristiques d'un programme de sensibilisation fructueux avec peu de différences d'approche discernables selon la provenance des commentaires. Comme on pouvait s'y attendre, les participants ont défini leur propre rôle en fonction du rôle général qui leur échoit dans le domaine de la nutrition ou de l'alimentation de même qu'en fonction de leur profession et de leur domaine de spécialisation. Ils ont fourni un éventail de suggestions relatives à ce qui pouvait les aider dans les efforts qu'ils déploient pour informer et éduquer les consommateurs.

1. Éléments et caractéristiques d'une initiative fructueuse de sensibilisation à l'étiquetage nutritionnel

Il est clair que la question « Qu'est-ce qui assurera le succès de la sensibilisation à l'étiquetage? » a été interprétée différemment par les participants. Certains ont compris : « Comment saurons-nous que les efforts de sensibilisation ont été fructueux? » Sur le plan des attentes, les réponses couvrent l'ensemble du spectre, la réussite se mesurant comme suit :

- Les lecteurs lisent et utilisent l'information.

- Les consommateurs acquièrent une meilleure compréhension de la nutrition, assument une responsabilité plus grande à l'égard de leur propre nutrition et de leur propre santé et font de meilleurs choix nutritionnels, lesquels obligent les fabricants à produire des aliments ayant une meilleure valeur nutritive.

- On peut observer une amélioration du régime alimentaire de même qu'une réduction de la prévalence de maladies.

Bon nombre de participants ont soutenu qu'un étiquetage obligatoire, uniforme et facile à lire constitue l'élément essentiel et fondamental d'un programme fructueux. Nombreux sont ceux

qui ont aussi insisté sur l'importance que revêt l'affectation de ressources humaines et financières constantes et soutenues sur une période prolongée. L'allocation de ressources permettant une application suffisante pour assurer la confiance des consommateurs constitue également un sujet clé de préoccupation.

Bon nombre de participants se sont centrés sur la description des caractéristiques d'un programme de sensibilisation du public fructueux de même que sur les meilleurs moyens de faire connaître de bonnes pratiques nutritionnelles. Les principaux ingrédients de la réussite font l'objet d'un fort consensus. En fait, un participant a résumé le consensus de façon particulièrement efficace en représentant de façon exacte les déclarations faites par bon nombre de participants de toutes provenances. Selon lui, en italique ci-dessous, *la sensibilisation des consommateurs à l'étiquetage nutritionnel ne sera fructueuse que si :*

> ***... on tient compte que les consommateurs diffèrent de par leurs besoins en information et leurs niveaux de préparation à accepter une telle information.***

Nombreux sont ceux qui ont insisté sur l'importance que revêt l'intégration, de multiples façons, des messages liés à l'étiquetage nutritionnel dans les programmes d'études des écoles, les campagnes devant débuter le plus tôt possible dans les écoles primaires pour se poursuivre jusqu'à l'université. D'autres ont suggéré qu'on recoure au parrainage ou à l'organisation de visites des épiceries et à la prestation d'information (p. ex., des affiches, des documents imprimés, des écriteaux, des codes à barres CUP) au point de vente comme moyen de joindre les consommateurs.

> ***... on fournit de l'information adaptée à de nombreux styles d'apprentissage, y compris des activités interactives pratiques.***

Les participants ont plaidé en faveur de la conception d'éléments de programme qui soient à la fois amusants, engageants et « utiles pour la personne occupée ». Certains ont fait valoir l'importance que revêt l'utilisation d'approches diversifiées, dans la mesure où on ne peut désormais plus parler du consommateur « moyen ». Nombreux sont ceux qui ont fait ressortir l'importance que revêtent la réalisation d'études solides auprès des consommateurs et l'utilisation d'éléments de programmes éprouvés. On a massivement plaidé en faveur de messages clairs, simples, pertinents, pratiques et concis accessibles à de nombreuses personnes.

Un nombre relativement élevé de participants ont souhaité la mise au point d'approches et de documents qui tiennent compte des besoins des personnes dont la capacité de lire est limitée. Cette question a été soulevée par un certain nombre de participants dans leurs commentaires sur la liste de base proposée, notamment ceux qui s'interrogeaient sur l'utilité de l'inclusion du concept d'« acide gras trans » (qui, jusqu'ici, a été mal compris par le public). À ce propos, on a cité le rapport de Santé et Bien-être social Canada intitulé *Action concertée pour une saine alimentation* (1990), selon lequel 24 p. 100 des Canadiens âgés de plus de 18 ans sont des analphabètes fonctionnels.

D'autres ont fait ressortir l'importance de la prise en considération des besoins de la population autochtone (dont les cultures reposent principalement sur les éléments graphiques et les symboles) ainsi que sur ceux des néo-Canadiens. On a laissé entendre que des codes de couleur ou encore des symboles faciles à reconnaître pourraient se révéler particulièrement utiles pour ces personnes.

> ***... Santé Canada doit faire preuve de leadership pour assurer l'uniformité des normes et des messages du programme de sensibilisation, à l'aide du modèle utilisé comme fondement du* Guide alimentaire canadien pour manger sainement.**

Certains disent croire que le rôle de Santé Canada consiste à en asseoir la crédibilité et l'autorité. D'autres sont d'avis que le Ministère doive fixer des priorités en matière de sensibilisation, notamment en mettant d'abord l'accent sur la liste des éléments nutritifs, puis en renforçant le message selon lequel « tous les aliments sont bons ». Selon d'autres encore, le rôle de chef de file que Santé Canada doit jouer ne se limite pas à la conception et à la mise en oeuvre d'une initiative détaillée de communication et de sensibilisation. À leurs yeux, le Ministère doit aussi assumer la responsabilité du suivi et de l'évaluation de la réussite de cette initiative et des programmes connexes.

Un certain nombre de participants ont insisté pour dire qu'il est important que toute initiative soit d'envergure nationale, certains ajoutant qu'elle devrait s'inspirer d'une approche typiquement canadienne (c.-à-d. être axée sur la promotion de la santé, et non sur la prévention des maladies). Nombreux sont ceux qui recommandent également que l'information nutritionnelle soit liée à l'information concernant l'alimentation quotidienne et les messages concernant la consommation totale d'aliments et l'alimentation saine, des rapports clairs étant établis avec le *Guide alimentaire canadien pour manger sainement.*

> ***... le programme de sensibilisation devrait être exécuté par de nombreux organismes (associations de professionnels de la santé, organismes de santé publique, groupes d'intérêts nationaux du domaine de la santé, industrie alimentaire), de façon à ce que les consommateurs reçoivent des messages uniformes à de nombreuses reprises et par l'entremise de nombreux canaux.***

Bon nombre de participants ont insisté sur l'importance que revêtent les partenariats comme moyens de véhiculer des messages vraisemblables et uniformes. L'un d'eux a plaidé en faveur de la constitution d'un comité multipartite spécialisé en éducation des adultes qui soit capable de définir les préoccupations et de mettre en oeuvre une stratégie solide et mesurable. Certains ont suggéré qu'on tire des leçons de l'expérience américaine, en particulier communiquer avec l'American Dietetic Association pour obtenir des renseignements à propos de ce qui a fonctionné et n'a pas fonctionné dans la sensibilisation du public à l'étiquetage nutritionnel.

Nombreux sont ceux qui ont plaidé en faveur de la participation de divers secteurs : les médecins, les responsables de programmes de conditionnement physique et d'amaigrissement, les fabricants d'aliments (mise au point de programmes d'information), les épiciers (visites et signalisation colorée) et des « animateurs » en magasin chargés d'aider les consommateurs à lire les étiquettes et les affiches.

Certains nutritionnistes estiment que le mois de la nutrition constitue une bonne occasion de lancer des campagnes de sensibilisation du public. Bon nombre ont plaidé en faveur du recours à des messages d'intérêt public, de même qu'à la télévision et à la radio dans son ensemble.

2. Rôle des différents acteurs dans la sensibilisation des consommateurs

Parmi les acteurs qui ont défini leurs rôles dans le domaine de la sensibilisation des consommateurs à la nutrition et à l'étiquetage nutritionnel, on retrouve ceux qui :

- **en tant que nutritionnistes**, travaillent directement auprès de clients atteints de maladies chroniques (p. ex., le diabète, les maladies cardiaques) et de ceux qui ont des besoins particuliers (les femmes enceintes et les nouveaux parents) dans des cliniques, des hôpitaux, des centres de services communautaires et des programmes connexes, ou encore qui travaillent comme conseillers de particuliers ou participent à des efforts de sensibilisation en santé publique comme personnes-ressources auprès de groupes communautaires;

- **en tant qu'éducateurs**, travaillent auprès d'enseignants, d'élèves, d'autres nutritionnistes, de professionnels de la santé, d'organismes professionnels et d'entreprises;

- **en tant que préposés aux relations avec les consommateurs**, fournissent de l'information et des conseils aux consommateurs, par la poste ou encore par l'entremise d'une ligne de téléphonique sans frais (1 800) ou d'un site Web, et qui élaborent des documents de sensibilisation;

- **en tant que producteurs d'aliments**, offrent des produits alimentaires de grande qualité affichant une information nutritionnelle exacte et participent à la conception de programmes de sensibilisation;

- **en tant qu'universitaires et chercheurs**, enseignent, participent à des projets de recherche et en publient les résultats;

- **en tant que simples citoyens préoccupés par la nutrition et la qualité des aliments, au sein d'une famille, d'un milieu de travail, d'un réseau d'amis et d'une collectivité**, boycottent les produits qui ne comportent pas une information nutritionnelle adéquate, recommandent les magasins qui fournissent une bonne information, écrivent aux médias ou siègent à des conseils d'administration d'hôpitaux;

en tant qu'organismes professionnels, fournissent les meilleurs conseils possibles, assurent du soutien, effectuent des recherches et élaborent et diffusent des produits d'information en partenariat avec le gouvernement, les médias, l'industrie et des organisations non gouvernementales

en tant que ministères et organismes gouvernementaux, élaborent des documents d'information, tiennent à jour un site Web et distribuent des publications pertinentes au public.

Au total, peu de participants estimaient qu'eux-mêmes ou leur organisme n'avaient pas de rôle à jouer dans une campagne de sensibilisation efficace.

3. Outils qui favoriseraient la sensibilisation à l'étiquetage nutritionnel

Les participants ont également précisé des outils qui pourraient soutenir le succès d'un effort de sensibilisation du public de cette nature. Les participants ont ainsi proposé l'utilisation de médias imprimés et électroniques ainsi que l'élaboration d'éléments plus interactifs, par exemple des jeux, des ateliers, des conférences ou des séances d'information. Ils ont en outre énuméré un certain nombre d'instruments et de modes de communication qui leur permettraient de sensibiliser leurs clients, leurs collègues et les citoyens en général, y compris :

Documents sur support papier :

- fiches d'information;
- feuilles détachables;
- foires aux questions (FAQ)/feuilles de questions et réponses;
- dépliants et brochures;
- circulaires distribuées de porte à porte;
- grandes affiches (un participant a suggéré la production d'une affiche réutilisable);
- version mise à jour du *Guide d'étiquetage et de publicité sur les aliments de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA);*
- bandes dessinées, messages illustrés;
- manuels scolaires;
- carnets consacrés à des marques canadiennes et à la liste des ingrédients de leurs produits (on en trouve aux États-Unis);
- cartes de référence destinées aux consommateurs où figureraient les valeurs quotidiennes « recommandées » (y compris l'apport quotidien en fibres) et les lignes directrices idéales (pour le potassium et le sodium, toutes les matières grasses, les glucides, les protéines et les sucres, le cas échéant);

médias électroniques et autres :

- courts messages vidéo;
- présentations sur acétates;
- présentations sur feuilles mobiles;
- sites Web renfermant de l'information sur l'utilisation des tableaux d'information nutritionnelle ainsi qu'une « boîte à outils » permettant de télécharger de l'information, des présentations sur diapositives et de la matière pour des ateliers professionnels;
- publicité dans les transports en commun et sur les panneaux-réclame;
- jeux électroniques interactifs (et jeux de société);
- réponses à des demandes de renseignements par l'entremise d'un numéro sans frais;
- activités dirigées interactives pour l'enseignement en classe;
- Cédéroms interactifs;
- lecteurs optiques fournissant de l'information plus approfondie sur la nutrition;
- stations informatiques et vidéo interactives.

Autres possibilités de soutien :

Un certain nombre de participants qui envisageaient de jouer un rôle actif dans la sensibilisation du public ont formulé les demandes suivantes :

- Être tenus au courant de l'évolution des politiques et des règlements ainsi que du plan et des programmes de mise en oeuvre concernant tous les acteurs.

- Recevoir des lignes directrices et des règlements clairs et bien rédigés ainsi que des documents pour les aider à comprendre la politique.

- Être autorisés à recourir à des allégations nutritionnelles pour faire connaître la science de la nutrition de même qu'à utiliser des logos liés à l'alimentation et à la nutrition (p. ex., une version modifiée du *Guide alimentaire* pour montrer pourquoi un aliment ou un élément nutritif est important).

- Être informés à l'avance des manifestations pertinentes (p. ex., les lancements de programmes de sensibilisation du public).

- Être initiés au nouvel étiquetage pour pouvoir avec confiance initier d'autres personnes, y compris disposer d'un ensemble d'idées et d'outils ainsi que de guides destinés aux éducateurs.

- Recevoir des formulaires d'évaluation pour donner à Santé Canada une idée de la réussite du programme de sensibilisation.

- Bénéficier du soutien d'une campagne médiatique touchant un large public.

- Être autorisés à utiliser les symboles de l'Association canadienne du diabète.
- Recevoir des documents contenant des comparaisons ou des liens avec le *Guide alimentaire canadien pour manger sainement.*
- Recevoir une version à jour du *Guide d'étiquetage et de publicité sur les aliments de l'ACIA.*
- Être tenus au courant des projets à l'égard des progrès scientifiques (la façon dont les nouvelles valeurs relatives aux apports nutritionnels de référence s'intégreront aux lignes directrices nationales, aux systèmes d'éducation alimentaire et à l'étiquetage nutritionnel).

E. Enjeux multithématiques et nouveaux

1. Questions relatives à l'harmonisation et au commerce

Un certain nombre de participants de l'industrie et hors de l'industrie se sont montrés intéressés par le modèle américain d'étiquetage nutritionnel – comme occasion de tirer des enseignements à propos de ce qui fonctionne et ne fonctionne pas et, dans de nombreux cas, comme modèle à adopter ou à adapter.

Un certain nombre de motifs ont été invoqués pour étudier l'approche et la présentation adoptées par les États-Unis en matière d'étiquetage. Certains estiment que le système est, jusqu'à un certain point, connu de nombreux Canadiens. D'autres aiment la façon dont le système américain est organisé – y compris le type d'exemption, l'information proposée et la souplesse des exigences liées à la présentation. Un participant a recommandé que le Canada veille à utiliser les mêmes définitions qu'aux États-Unis afin de réduire les risques de confusion chez les consommateurs canadiens.

Dans l'« industrie », la principale raison invoquée pour justifier l'intérêt porté au système américain est la perspective de supprimer ou de réduire un obstacle au commerce au sein du marché nord-américain. La possibilité que les exigences en matière d'étiquetage introduisent *une plus grande différence* préoccupait clairement bon nombre de participants de l'industrie.

2. Période de mise en oeuvre

Les participants de l'« industrie » ont présenté un plus grand nombre de commentaires et de points de vue à propos de la période de mise en oeuvre que les participants de toute autre provenance. Des participants ont ainsi laissé entendre qu'il faudrait prévoir une période de mise en oeuvre de 18 à 24 mois dans le cas de nouveaux emballages et une période maximale de 36 mois pour le remplacement des emballages actuellement sur le marché. Un participant a même laissé entendre qu'il faudrait allouer une période de cinq ans.

Pour faciliter la transition, un participant a proposé que des fonds soient prévus pour l'élimination des emballages affichant des informations désuètes – certains fabricants ont en effet des stocks qui ne seront pas épuisés avant cinq ans.

La capacité des laboratoires canadiens d'effectuer les analyses nutritionnelles requises, dans l'hypothèse où un régime obligatoire serait créé, est une autre préoccupation connexe soulevée par deux ou trois participants. Plus d'un participant a également dit nourrir des craintes à propos des coûts de telles analyses.

3. Questions liées à la conformité et à l'application

Un certain nombre de participants ont affirmé qu'il fallait prévoir des ressources suffisantes pour contrôler la conformité et veiller à ce que les consommateurs aient confiance dans le nouveau régime obligatoire. Un participant a affirmé que la mise en place d'un bon système d'application est essentielle à l'efficacité d'un régime obligatoire. En outre, on a fortement laissé entendre que des règlements exhaustifs et rédigés de façon « serrée » devraient faire partie du système d'ensemble, de façon à assurer une mise en oeuvre efficace des exigences, c'est-à-dire garantir une utilisation uniforme et adéquate des notions de portions raisonnables et de portions « individuelles ». Un participant a également suggéré la création d'un service téléphonique que des particuliers pourraient utiliser pour dénoncer aux autorités les cas de non-conformité.

Un participant a donné une idée des défis relatifs à l'étiquetage de produits importés, en affirmant que de nombreux pays (en particulier ceux de l'Orient) considèrent l'Amérique du Nord comme un marché unique auquel ils ne destinent qu'un seul et même produit. Le participant en question a recommandé au Canada d'adopter le système américain d'étiquetage nutritionnel, à moins de raisons sanitaires justifiables. En cas de maintien de différences avec le système américain, le Canada devrait conclure avec les États-Unis un accord sur l'acceptation des produits provenant de l'étranger dans l'un ou l'autre pays.

Dans l'hypothèse où on choisirait de conserver un système distinct pour des raisons de santé, le participant en question a également recommandé que ce système soit bien distinct de celui des États-Unis du point de vue de la présentation, de façon à ce que les agents de commerce et d'application soient en mesure d'établir facilement les différences entre les deux. Sinon, la prise de mesures d'application contre des produits qui ne contiennent que des différences mineures par rapport aux exigences canadiennes en matière d'étiquetage nutritionnel (p. ex., un ordre différent de présentation des éléments nutritifs, des unités différentes de déclaration, une police différente, etc.) ou des écarts considérés comme mineurs par l'industrie (p. ex. un apport de référence différent) risque d'être considérée comme déraisonnable.

Un participant a indiqué que Santé Canada devrait prescrire des méthodes éprouvées d'analyse des éléments nutritifs ainsi qu'un système d'application de la conformité afin de soutenir la confiance des consommateurs envers une nouvelle étiquette nutritionnelle.

Un certain nombre de participants (issus surtout de l' « industrie ») ont demandé que l'industrie soit autorisée à utiliser des valeurs établies au moyen de logiciels ou tirées de bases de données, les coûts des analyses représentant un véritable obstacle. De même, un participant a demandé l'institution d'un seuil de tolérance de 20 p. 100 pour les produits n'affichant pas d'allégation et de 10 p. 100 pour ceux qui en arborent. Dans un autre cas, on a demandé une latitude plus grande dans les protocoles d'essai : dans l'industrie des friandises, par exemple, l'opportunité joue un rôle primordial, et ses représentants apprécieraient grandement qu'on leur donne la possibilité d'utiliser des valeurs analysées à partir des échantillons du banc d'essai ou tirées des bases de données sur les éléments nutritifs pour le lancement d'un nouveau produit (quitte à procéder plus tard à une analyse complète).

Le présent rapport a pour objectif principal de présenter les points de vue des différents acteurs sur une série de cinq thèmes afin d'aider le Comité consultatif sur l'étiquetage nutritionnel à formuler des recommandations à Santé Canada. On y retrouve le détail des opinions formulées de même que les points d'accord et de désaccord avec les options proposées dans la Trousse de consultation, sans parler de toute une gamme de suggestions formulées par les participants. Bon nombre d'observations et d'opinions sont « propres » à un participant ou une poignée de participants. Le Comité consultatif y voit quelque chose de très utile dans la mesure où il s'efforce de mettre au point des solutions novatrices pour répondre aux besoins du plus grand nombre d'acteurs possible.

Annexe A
Liste des participants par groupement

Participants « de l'industrie »	
A. Lassonde Inc.	Fabricants de produits alimentaires et de consommation du Canada
Agri-Industries Ltée	L'Institut des aliments du Canada
Association canadienne des manufacturiers de biscuits	Les Supermarchés A&P Limitée
Association canadienne de la boulangerie	High Liner Foods
Centre d'information sur le boeuf	Hollshop Imports Ltd.
Calorie Control Council	Hostess Frito Lay
Les soupes Campbell Ltée	Institute of Shortening and Edible Oils
Can Amera Foods	Kellogg Canada Inc.
Canada Bread Company	Kraft Canada
Porc Canada	Lipton
Association canadienne d'auto-distribution	Loblaw Brands Limited
Conseil canadien de la distribution alimentaire	Maple Leaf Consumer Foods
Office canadien de commercialisation des oeufs	Maple Leaf Poultry
La Fédération canadienne des épiciers indépendants	Maple Lodge Farms Ltd.
Conseil des viandes du Canada	Margarine Thibault Inc.
Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles	Nabisco
Association canadienne de distribution de fruits et légumes	Conseil national de l'industrie laitière du Canada
Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires	Nestlé Canada Inc.
Institut canadien du sucre	Ocean Produce International
Les producteurs de poulet du Canada	Parmalat Canada
Association canadienne des fabricants de confiseries	Puresource Inc.
Culinar Canada	Schneider Corporation
Fédération canadienne des producteurs de lait	Star Egg
Dairy Farmers of Ontario	
Edible Oil Foods Association of Canada	
Farmers Co-Operative Dairy Ltd.	

Participants des domaines de la santé, de l'éducation et des médias	
Atlantic Superstore, diététiste	Eastern Health and Community Services Board, individu
Office régional de la santé de Brandon, individu	Foodshare Metro Toronto, individu
Brandon Regional Health Centre, individu	Guelph Centre for Functional Foods, individu
Ministère de la Santé de la Colombie-Britannique	Health Care/ Health & Community Services of St. John's, diététiste
Office régional de la santé de Burntwood, individu	Healthy Start for Mom & Me, diététiste
Société canadienne du cancer	Fondation des maladies du coeur du Canada
Association canadienne du diabète	HKPR Health Unit, individu
Canadian Living Magazine, individu	Hôpital Hôtel Dieu, diététiste
Assocation des infirmières et infirmiers du Canada	Interlake Diabetes Education Resource, diététiste
Collège Canadore, diététiste	International Academy of Natural Health Sciences, enseignant
Capital Health, diététiste	KEYS Nutrition Services
Centre hosp. d'héberg., diététiste	Lambton Health Unit, diététiste 1
Crossroads Health Unit, individu	Lambton Health Unit, diététiste 2
Crossroads Regional Health Authority, individu	Lambton Health Unit, individu
Centre d'enseignement du diabète – Morden Hospital, infirmière	Lambton Health Unit- Diabetic/Clinical Nutrition, diététiste
Diabetes Health-Thunder Bay, individu	Alphabétisation Laubach de l'Ontario
Les diététistes de Canada	Leamington District Memorial Hospital, diététiste
Centre d'enseignement du diabète du district de Dryden, individu	Lloydminster Health District, individu
Service de santé de la région de Durham, individu	Manitoba Agriculture, individu 1
Agriculture Manitoba, individu 2	Office régional de la santé des Parcs, individu
Ministère de la Santé du Manitoba	Ministère de la Santé de l'Î.-P.-É.
Hôpital de Montréal pour enfants, individu	Service de santé du comté de Peterborough, individu
Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick	Pharmasave/Consumer Drugmart, individu
Services de santé des Premières nations de Nipissing, individu	Preventive Dentistry Foundation, individu
Conseil tribal de North Shore, individu	Provost Health Centre, diététiste
North York General Hospital, diététiste 1	Royal University Hospital, individu

Participants des domaines de la santé, de l'éducation et des médias	
North York General Hospital, diététiste 2	Saskatchewan Public Health
North York General Hospital, individu 1	Saskatoon District Health-Diabetes Education, individu
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse, individu	Seniors Advisory Council de la Colombie-Britannique, individu
Ministère de la santé de la Nouvelle-Écosse	Université Simon Fraser, Programme de nutrition nutritioniste
Nova Scotia Dietetic Association	Six Nations Council, diététiste
Nutrition Guidance Services, diététiste	St. Francis Xavier University, Nutrition, professeur
Ministère de la Santé de l'Ontario	Unité de Sussex – Programme extra muros, diététiste
Ontario Home Economics Association	Service de santé du district de Thunder Bay, individu 1
Service de santé d'Ottawa-Carleton, individu 1	Service de santé du district de Thunder Bay, individu 2
Service de santé d'Ottawa-Carleton, individu 2	Service de santé du district de Thunder Bay, individu 3
Hôpital civique d'Ottawa, diététiste	Centre de prévention du cancer de Toronto, individu
Hôpital général d'Ottawa,, diététiste	Toronto Public Health
Palliser Health Authority, diététiste	Université de la Colombie-Britannique, individu
Office régional de la santé des Parcs, diététiste	Université de Guelph, professeur
Université de Toronto – Nutrition, professeur	Centre de santé communautaire de la région de Waterloo, diététiste
Université de Western Ontario – Programme de nutrition, professeur	Wellington Dufferin Guelph Health Unit, individu
Inconnu 1	Centre de santé de Wikwenikong, individu 1
Inconnu 2	Centre de santé de Wikwenikong, individu 2
Diététiste inconnue 1	Office des soins communautaires et de longue durée de Winnipeg, individu
Diététiste inconnue 2	Youville Centre– Nurse Resource Centre, diététiste
Vermilion Health Centre, diététiste	

Participants du « public »	
Action Réseau Consommateur	Association des consommateurs du Canada – Saskatchewan
Centre for Science in the Public Interest	Association des consommateurs du Canada
32 consommateurs	

Autres participants
A côté de la cuisine
Agence canadienne d'inspection des aliments
Eticon Consultants Ltd.
Food Dynamics Inc.
Expert-conseil de l'industrie alimentaire

Annexe B
Questions posées dans le cadre de la consultation regroupées par thème

Contenu

1. Êtes-vous d'accord avec l'inclusion dans la liste de base des éléments nutritifs proposés?
2. Avez-vous des suggestions quant aux meilleurs moyens de sensibilisation aux nutriments de base proposés?

Présentation

1. Jusqu'à quel point l'uniformité de la présentation importe-t-elle? Veuillez expliquer
2. Jusqu'à quel point devrait-on prescrire certains des éléments graphiques? Expliquez.
3. Le titre du tableau importe-t-il? Expliquez.
4. Est-ce utile d'indiquer le nombre de portions par emballage? Expliquez.
5. Avez-vous une préférence quant à l'ordre d'énumération des nutriments? Expliquez.
6. Les outils éducatifs différeront selon la façon de déclarer les nutriments. Selon vous, quels défis cela pose-t-il et quelles sont les meilleures solutions?
7. Laquelle des deux présentations bilingues est préférable pour le consommateur? Expliquez.

Disponibilité

1. Si la révision de la politique entraîne un *régime facultatif avec mesures incitatives*, quelles mesures incitatives suggéreriez-vous?
2. Si la révision de la politique entraîne un *régime obligatoire avec exemptions*, à quels aliments et à quelles entreprises s'appliqueraient, selon vous, ces exemptions?
3. Nous avons actuellement un régime facultatif d'étiquetage nutritionnel. Désirez-vous qu'il soit transformé en un régime obligatoire? Expliquez.

Sensibilisation

1. Qu'est-ce qui assurera le succès de la sensibilisation à l'étiquetage?
2. Quel sera votre rôle dans un programme de sensibilisation des consommateurs?
3. Quel appui souhaiteriez-vous pour aider le consommateur à se servir du tableau d'information nutritionnelle?